

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Interdépartementale
des Routes Atlantique

Bordeaux le 30 septembre 2009

Mission Communication,
relations avec les usagers
Jean-Pierre Beyneix 05.56.13.82.11

Dossier de presse



**REHABILITATION DE LA RN 11
financée dans le cadre du plan de relance de l'économie française**

Nature des travaux

La réhabilitation de la chaussée de la RN 11 a concerné, dans le sens Niort/La Rochelle, la section entre Ferrières et la rocade de La Rochelle sur 24 km et dans le sens La Rochelle/Niort, la section entre la rocade de La Rochelle et le début de la déviation de Dompierre sur Mer sur 4 km (cf. plan de situation). Cette opération a été retenue pour un financement au titre du plan de relance de l'économie française, permettant ainsi d'anticiper sa réalisation dès 2009.

Compte tenu de l'état de la structure de chaussée, de la largeur de la voie et des équipements dans ces sections de la RN 11, les opérations réalisées comprennent le fraisage de la chaussée existante des deux voies de circulation sur une épaisseur de 7 à 9 cm, la reconstitution de cette structure en enrobés dont la couche de roulement supérieure, qui participe directement du confort et de la sécurité des usagers.

Là où cela était nécessaire et physiquement possible, les bandes d'arrêt d'urgence (BAU) ont été élargies. Pour parfaire l'amélioration de la sécurité, les équipements de sécurité ont été repris : construction dans le terre-plein central sur 2050 mètres à l'approche de l'entrée de La Rochelle d'un séparateur en béton central entre les deux chaussées ; glissières métalliques par ailleurs.

Dans les enrobés utilisés pour reconstituer la structure de chaussée, 20 % des matériaux issus du fraisage de la chaussée existante de la RN 11 ont été recyclés, permettant ainsi de diminuer le volume mobilisé en granulats naturels. Les matériaux issus du fraisage ont également été utilisés pour élargir la bande d'arrêt d'urgence.

Plan de situation des travaux



Coût et financement

Le coût de cette opération est de 5 500 000 € financé à 100 % par l'État dans le cadre du programme de régénération des chaussées du réseau routier national retenu au titre du plan de relance de l'économie française.

Calendrier des travaux

Les travaux de réfection de chaussées ont été réalisés entre le 11 mai 2009 et le 31 juillet 2009. Les travaux de remise en place et d'amélioration des dispositifs de retenue métallique se poursuivent par tronçons de 3 km, pour être achevés au cours du 1^{er} trimestre 2010.

Circulation pendant les travaux

Pour garantir la sécurité des usagers et celle des intervenants, en minimisant notamment la gêne à la circulation, les travaux dans le sens Niort/La Rochelle ont été réalisés par tronçons, chacun de 8 km environ. Les deux premiers tronçons, entre Ferrières et Usseau (échangeur avec la RD 137), ont été réalisés de jour du 11 mai au 25 juin 2009 avec basculement de la circulation sur l'autre chaussée, compte tenu du trafic moyen connu (12 000 véhicules/jour).

Les travaux dans le troisième tronçon dans le sens Niort/La Rochelle, sur lequel le trafic est significativement plus fort (31 000 véhicules / jour), ont été effectués de nuit (de 19 h à 7 h du matin) du 26 juin au 8 juillet avec basculement de la circulation sur l'autre chaussée. Au préalable, compte tenu des contraintes techniques pour sa réalisation, la construction du dispositif de retenue béton en terre-plein central a été menée de jour avec neutralisation des voies de gauche dans chacun des sens. Ce choix incontournable d'organisation a été à l'origine de forts ralentissements à certaines heures de la journée.

La couche de roulement de la chaussée sur les 24 km entre Ferrières et la rocade de La Rochelle ainsi que la totalité des travaux du tronçon de 4 km dans le sens La Rochelle/Niort ont été réalisés entre le 10 et le 31 juillet 2009.

Les travaux de finition en cours et à venir nécessiteront jusqu'à la fin de l'année, au pire la neutralisation ponctuelle d'une voie de circulation hors heures de pointe.

La direction interdépartementale des routes Atlantique a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux ainsi que l'exploitation de la circulation pendant le chantier. Le centre d'exploitation et d'intervention de La Rochelle (district de Saintes) a assuré la mise en place de la signalisation d'information des usagers, de la signalisation temporaire et du balisage pour les basculements de la circulation d'une chaussée sur l'autre.